

# Appel thématique de demandes de subventions pour formation sur mesure Plus OKP-SROL-40016

## Proposition conjointe

Pays participant	<p>Cet appel est ouvert aux pays de la liste Orange Knowledge Country pour lesquels la Sécurité et état de droit est mentionné comme thème prioritaire soit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ dans le plan national de mise en œuvre: Colombie, Éthiopie, Indonésie, Rwanda, Tunisie, Ouganda(pays A) ou</li> <li>▪ dans le <a href="#">Country Focus Document</a>: Afghanistan, Burkina Faso, RDC, Guatemala, Guinée, Liban, Niger, Nigeria, Sénégal, Somalie, Soudan, Suriname, Yémen (pays B)</li> </ul>
Thèmes prioritaires	Sécurité et état de droit
Objectif du projet	Investir dans les aptitudes et compétences nécessaires dans le secteur de la sécurité et de l'état de droit
Numéro de l'appel	OKP-SROL- 40016
Financement maximal disponible pour cet appel (à l'exclusion du cofinancement)	EUR 2,350,000
Financement maximal par projet de collaboration (à l'exclusion du cofinancement)	EUR 75,000 – EUR 150,000
<p>Cofinancement minimal requis</p> <p>Remarque : Au moins 50% du cofinancement requis doit provenir d'un financement local du pays partenaire.</p>	<p>Le% de cofinancement dépend du pays dans lequel le projet sera mis en œuvre. Veuillez vérifier le plan de mise en œuvre par pays et / ou le <a href="#">Country Focus Document</a> pour savoir si un cofinancement est nécessaire.</p>
Date finale de mise en œuvre du projet	Avant le 31 mars 2022

## Calendrier

<b>Date limite de soumission des demandes de subvention</b>	<b>13 mai 2021, 11 h 00 CEST</b>
---	----------------------------------

## Sommaire

Calendrier .....	1
1. Introduction : le programme Orange Knowledge.....	3
2. Informations spécifiques à cet appel.....	4
2.1 Impact à long terme .....	4
2.2 Contexte de l'appel .....	5
2.3 Cofinancement .....	6
2.4 Questions relatives à l'appel ?.....	6
3. Informations générales destinées aux demandeurs d'une formation sur mesure Plus .....	7
3.1 Admissibilité .....	7
Demandeurs de subventions .....	8
Groupe cible de la formation de groupe .....	8
3.2 Obligations et Conditions d'octroi d'une subvention .....	8
3.3 Évaluation.....	8
4. Soumettez votre proposition en ligne.....	9
5. Documents requis .....	9

## 1. Introduction : le programme Orange Knowledge

Le Programme Orange Knowledge est un programme de développement mondial, ayant pour vocation de renforcer les professionnels et les organisations par l'enseignement et la formation. Le programme contribue à concrétiser les objectifs de la [politique néerlandaise de coopération au développement](#) dans laquelle l'éducation joue un rôle important.

Dans 38 pays, le programme accorde le financement de bourses individuelles, de formations sur mesure et de partenariats institutionnels entre des institutions d'enseignement néerlandaises et étrangères de l'EFTP (Enseignement et Formation Techniques et Professionnels) et de l'enseignement supérieur. Axé sur les thèmes prioritaires du gouvernement néerlandais (eau, sécurité alimentaire et nutritionnelle, santé reproductive sexuelle et droits ainsi que sécurité et état de droit), il a pour vocation l'inclusion, l'employabilité et la durabilité environnementale.

Nuffic est gestionnaire du programme, en étroite collaboration avec le bailleur de fonds, le ministère néerlandais des Affaires étrangères. De mi-2017 à mi-2022, ce sera l'occasion pour pas moins de 51 000 personnes de changer le cours de leur avenir grâce à l'enseignement.

L'objectif de la formation sur mesure Plus du Programme Orange Knowledge est d'améliorer le fonctionnement global d'une organisation en formant un groupe de membres du personnel sélectionnés. Une formation sur mesure peut répondre aux défis liés aux connaissances et compétences de son personnel, en ciblant spécifiquement ses besoins en matière de capacité.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Programme Orange Knowledge, comme les valeurs de base et le cadre stratégique sur le site Web de Nuffic à l'adresse : [www.nuffic.nl/en/global-development/orange-knowledge-programme](http://www.nuffic.nl/en/global-development/orange-knowledge-programme).

Les Obligations et conditions relatives aux subventions pour les formations de groupe, fixées pour l'octroi de la subvention Orange Knowledge sont disponibles dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel.

Le Programme Orange Knowledge porte essentiellement sur le renforcement durable des capacités dans des thèmes répondant aux priorités locales qui sont pertinents pour la coopération néerlandaise au développement, lesquels sont présentés dans les Plans de mise en œuvre pays (Country Plans of Implementation ou CPI). Cliquez [ici](#) pour consulter les CPI par pays.

La Theory of Change (ToC ou théorie du changement) du Programme Orange Knowledge décrit les interconnexions entre le renforcement des capacités et le développement inclusif durable auquel contribue chaque initiative approuvée au titre du Programme Orange Knowledge. La ToC (en anglais) est disponible [ici](#).

Ce document décrit la procédure de soumission d'une demande de subvention au titre du Programme Orange Knowledge concernant une formation sur mesure Plus.

## 2. Informations spécifiques à cet appel

### 2.1 Impact à long terme

La Theory of Change (ToC ou Théorie du changement) du Programme Orange Knowledge présente l'impact et les résultats à moyen et long terme du programme. Chaque impact et chaque résultat sont quantifiés par plusieurs indicateurs qui sont décrits dans Orange Knowledge Programme Monitoring and Evaluation Framework (cadre de suivi et d'évaluation du Programme Orange Knowledge). Ceux-ci se rattachent au M&E Framework (cadre de suivi et d'évaluation) du ministère des Affaires étrangères.

Tous les projets doivent contribuer à l'atteinte de cet impact et de ces résultats. La demande de subvention et, si elle est sélectionnée, l'établissement ultérieur des rapports doivent éclairer sur la contribution actuelle/future du projet à l'atteinte de l'impact et des résultats.

Le CPI donne tous les détails sur l'impact, les résultats et les indicateurs de la ToC du Programme Orange Knowledge et de la contribution à la ou aux ToC thématique(s) spécifique(s) au pays en question dans l'annexe 3.

Le projet proposé doit contribuer à l'objectif suivant :

#### **Contribuer à la promotion de sociétés justes, pacifiques et inclusives et à la réalisation d'une stabilité légitime (ODD 16)**

Le projet proposé doit contribuer à au moins l'un des l'impacts à long terme suivants :

- Sécurité humaine : Une réduction des niveaux de violence et de peur ;
- État de droit renforcé : Une amélioration pour les citoyens de la possibilité d'accéder à leurs droits grâce à des institutions justes, efficaces, impartiales, indépendantes et responsables ;
- Paix et gouvernance : Les États, les autorités régionales et locales et les sociétés sont en mesure de prévenir et de résoudre efficacement les conflits de manière non violente et inclusive ;
- Reconstruction sociale et économique : Opportunités de génération de revenus et de moyens de subsistance, pour prévenir la (ré) occurrence de conflits, l'instabilité ou la migration irrégulière.

Les impacts à moyen terme suivants contribueront à atteindre ces objectifs :

- (I) Le système d'éducation (EFTP/ES) est de bonne qualité, pertinent et accessible (ODD 4) (NB. Conserver si votre proposition cible un établissement de formation) ;
- (II) Les partenariats entre les personnes et les organisations sont inclusifs et durables (ODD 17);
- (III) Les organisations essentielles au développement inclusif (sectoriel) des pays partenaires sont renforcées par l'arrivée d'une main d'œuvre plus compétente.

Le(s) **réalisation(s)** suivante(s) permettra/ont d'y parvenir:

- A. Les organisations EFTP/ES (dans les pays partenaires sélectionnés et aux Pays-Bas) obtiennent de meilleurs résultats dans leurs tâches clés, fermement ancrées dans leur environnement (en ligne avec les besoins du marché du travail national/régional & visant l'inclusion) (NB. Conserver si votre proposition cible un établissement de formation) ;

B. Les connaissances et compétences des individus et organisations (dans les pays partenaires et aux Pays-Bas) correspondent aux besoins spécifiques du marché du travail national/régional et visent l'inclusion.

Dans le formulaire relatif à la demande de subvention du Programme Orange Knowledge, il sera demandé aux partenaires du consortium de sélectionner les indicateurs adaptés pour mesurer les performances pendant et après la mise en œuvre du projet sur le moyen et le long terme.

## 2.2 Contexte de l'appel

Les interventions de renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité et de l'état de droit (SEDD) répondent à différents besoins éducatifs et institutionnels en fonction du niveau de stabilité, de sécurité et de démocratisation du pays ou région. La majorité des interventions du programme Orange Knowledge s'adressent au (futur) personnel des institutions engagées dans l'état de droit, telles que la justice, la justice pour mineurs et les forces de l'ordre: soit indirectement en renforçant l'enseignement juridique (par exemple, les facultés de droit), soit directement en ciblant la capacité de formation de ces institutions.

En outre, le soutien des capacités vise à renforcer les mécanismes de responsabilisation ('*accountability*') à travers un soutien au développement des ressources humaines ; par exemples : soutien aux agences anti-corruption et sauvegarde d'un espace pour le journalisme et la société civile. Le soutien des capacités dans plusieurs contextes de conflit et de fragilité a un objectif supplémentaire de contribuer aux institutions engagées dans la stabilité légitime, à la réconciliation et à une paix durable, les violences basées sur le genre étant un thème transversal important. Un certain nombre de situations d'après-conflit bénéficient du renforcement des capacités en matière de reconstruction sociale et économique.

Alors que la majorité des interventions visent à améliorer ou à consolider l'état de droit et la gouvernance inclusive, les défis actuels dans certaines régions qui font partie du programme Orange Knowledge nécessitent une attention renouvelée sur les connaissances et les compétences de la main-d'œuvre engagée dans le domaine de la justice et de la sécurité, plus spécifiquement, la cybersécurité, la lutte contre l'extrémisme violent, la sécurité maritime et la migration.

Un défi commun à la plupart des organisations bénéficiaires du programme Orange Knowledge (tant les établissements d'enseignement que les centres de formation d'agences (non) gouvernementales) est de traduire la politique en pratique et les connaissances théoriques en compétences pratiques pour opérer efficacement dans le secteur de la sécurité et de l'état de droit.

Les critères et principes généraux du programme Orange Knowledge s'appliquent à cet appel. De plus, les critères spécifiques suivants s'appliquent à cet appel :

- Le développement des compétences et / ou l'apprentissage basé sur les compétences doivent être au cœur de la proposition ;
- La violence basée sur le genre doit faire partie intégrante de la proposition ;

- Dans les contextes fragiles et (post) conflit, les candidats doivent expliquer comment leur programmation sera adaptée aux particularités et défis de ce contexte ;
- Compte tenu de la courte durée du projet, la proposition doit consolider ou s'appuyer sur les initiatives et les partenariats déjà existants dans le secteur de la sécurité et de l'état de droit (pas nécessairement OKP).

Veillez noter: cet appel ne se limite pas aux établissements d'enseignement formels, mais est également ouvert aux instituts de formation comme par exemple les agences gouvernementales, les organismes de réglementation, les ONG, etc.

**Sur l'intégralité:** l'un des principes directeurs du programme Orange Knowledge est l'intégralité : dans l'alignement entre les quatre instruments OKP (projets de collaboration institutionnelle, formations sur mesure, bourses individuelles, activités des alumni) et dans l'alignement avec d'autres programmes de développement centralisés ou décentralisés néerlandais. Veillez tenir compte de ce principe directeur lors de l'élaboration de votre proposition et le développer à la question 1.1.7 de la proposition conjointe.

L'intervention doit être étroitement alignée sur les politiques nationales et sur d'autres initiatives déjà existantes (y compris des projets financés par Nuffic, l'ambassade des Pays-Bas ou d'autres bailleurs de fonds) pour générer plus d'impact en vue de surmonter les lacunes en matière d'éducation et de formation en SEDD. En continuant là où d'autres projets se sont terminés; en travaillant en parallèle avec d'autres initiatives; et en construisant une base solide pour l'avenir, la continuité et la durabilité des résultats de ce projet deviendront plus solidement ancrées.

**Sur COVID-19:** toutes les organisations travaillant sur des propositions pour TMT + sont invitées à prendre explicitement en compte les conséquences possibles du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet, aux questions 1.3.4, 2.1.1, 2.1.4 et 2.2.3 du proposition conjointe. En particulier, décrivez dans ces questions les stratégies que vous avez choisies pour faire face à la limitation des déplacements.

## 2.3 Cofinancement

Le cofinancement est l'un des principes clés sous-tendant le programme. Il favorise la réciprocité et renforce l'appropriation de la collaboration. Le cofinancement peut mobiliser des fonds publics, privés et/ou propres.

Le montant du cofinancement dépend de la catégorie du pays sur la liste du CAD de l'OCDE (PMA, PFR, PRI, etc.). Veuillez consulter le « [Country Focus Document](#) » pour déterminer si un cofinancement est requis. Si un cofinancement est requis, au moins 50 % du cofinancement requis doit provenir d'un financement local dans le pays partenaire. Si aucun cofinancement n'est requis, les partenaires sont tout de même encouragés à en inclure un. Lors de la sélection des demandes, l'intégration de cofinancement dans la ventilation des budgets sera l'un des critères d'évaluation.

Une contribution des fonds publics est définie comme : une contribution en espèces ou en nature qui est directement ou indirectement versée à partir de ressources de l'État. Les ressources de l'État comprennent tous les fonds du secteur public, notamment les fonds des

niveaux locaux du gouvernement (décentralisés, fédéraux, régionaux ou autres) et, dans certains cas, les fonds d'organes privés.

Les fonds publics du ministère néerlandais des Affaires étrangères (y compris les ambassades) ne comptent pas comme du cofinancement, mais peuvent être ajoutés au projet.

Par fonds privés, on entend tous les fonds (en espèces ou en nature) qui ne sont pas des ressources de l'État.

## 2.4 Questions relatives à l'appel ?

Si vous avez une question concernant cet appel, vous pouvez adresser un e-mail à l'adresse suivante: [TMT@nuffic.nl](mailto:TMT@nuffic.nl). Indiquez dans votre e-mail le numéro de l'appel.

## 3. Informations générales destinées aux demandeurs d'une formation sur mesure Plus

La formation sur mesure Plus Orange Knowledge aide les organisations en formant (une partie) des membres du personnel. Elle permet également de former des professionnels qui partagent le même besoin de formation, mais qui ne sont pas des membres du personnel de la même organisation. Une organisation originaire d'un pays partenaire et un prestataire de formation néerlandais doivent rédiger conjointement une proposition de formation. La proposition conjointe doit être soumise par un prestataire de formation néerlandais, potentiellement au nom de leur consortium.

La formation sur mesure Plus se compose d'au moins une formation sur mesure correspondant aux thèmes et domaines prioritaires du pays de l'organisation bénéficiaire qui sont spécifiés en première page de ce document d'appel. Les éléments suivants s'appliquent au TMT+ :

- un accent accru sur l'inscription durable des résultats au sein des organisations (par rapport à un TMT classique) ;
- un accent accru sur la participation d'un partenaire de consortium ou d'expertise local(e)/régional(e) avec lequel l'organisation bénéficiaire entretient idéalement une relation après le TMT+ (par rapport à un TMT classique) ;
- la possibilité d'adopter des approches innovantes telles que les laboratoires vivants, l'apprentissage mixte, des visites d'étude ou des stages courts.
- la possibilité d'inclure des investissements représentant au plus 10 % de la subvention OKP dans le budget. La valeur ajoutée de l'investissement doit être clairement démontrée dans la proposition.

Veuillez noter que la date limite de mise en œuvre des projets est fixée avant le 31 mars 2022.

### 3.1 Admissibilité

### *Demandeurs de subventions*

Sont éligibles comme demandeur principal de la subvention (i) les institutions néerlandaises d'enseignement professionnel et académique secondaire et/ou supérieur ou (ii) d'autres types d'organisations néerlandaises en mesure d'offrir des formations et qui contribuent aussi au renforcement des thèmes prioritaires dans les pays figurant sur la Liste des pays sont admissibles aux subventions pour les formations de groupe OKP. Ces institutions doivent assurer la formation elles-mêmes ; les organisations intermédiaires ne sont pas admissibles. Les institutions doivent disposer des capacités financières et organisationnelles suffisantes pour mener une formation. Elles peuvent le prouver au moyen d'une CECO qui est jugée positive par Nuffic. Les organisations doivent également prouver leur expérience dans la fourniture de la formation souhaitée.

### *Groupe cible de la formation de groupe*

Pour être admissible à une subvention pour des formations de groupe OKP, une demande doit concerner la conduite d'une formation destinée à des candidats remplissant les critères suivants :

Les candidats travaillent pour l'un des types suivants d'organisations nationales et/ou locales : ministères, institutions pour l'enseignement professionnel ou académique secondaire ou supérieur, universités, secteur privé, commissions ou ONG. Les candidats ne peuvent pas travailler pour:

- une organisation bilatérale ou multilatérale;
- une organisation non gouvernementale qui opère au niveau international et dont l'activité est axée sur la représentation d'intérêts sociaux, comme la coopération au développement, la protection de la nature et de l'environnement, la santé ou les droits de l'homme.

Les candidats doivent avoir la nationalité de ou résider et travailler dans l'un des pays OKP dont les demandes de subventions pour la conduite du type de formations de groupe concerné peuvent être accordées (voir la Liste des pays sur [nuffic.nl](http://nuffic.nl)).

Les candidats doivent être en mesure de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises.

Veuillez consulter les autres exigences dans la publication du cadre politique au [Staatscourant](#) et dans ses amendements ultérieurs.

## **3.2 Obligations et Conditions d'octroi d'une subvention**

En soumettant une demande de subvention, le demandeur accepte les Obligations et conditions d'octroi d'une subvention pour une formation de groupe (version 4.0). Les Obligations et conditions fixées pour l'octroi de la subvention Orange Knowledge sont disponibles dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel.

## **3.3 Évaluation**



L'évaluation des propositions conjointes sera effectuée par Nuffic en consultation avec les ambassades et consulats des Pays-Bas. Pour une explication détaillée, veuillez-vous reporter à la section Explication de l'évaluation d'une demande de subvention, qui se trouve parmi les directives et les formats sous le lien du présent appel.

## 4. Soumettez votre proposition en ligne

Toutes les propositions TMT doivent être soumises via notre application en ligne Delta. Nous avons préparé un Manuel d'utilisation Delta pour TMT+ afin de vous guider pendant tout le processus de demande. Le Manuel d'utilisation Delta est disponible dans les téléchargements figurant sous le lien vers le présent appel. Assurez-vous que vous possédez toutes les informations requises pour compléter correctement votre demande avant de l'envoyer.

**AVERTISSEMENT:** veuillez noter que tous les navigateurs ne fonctionnent pas correctement avec Delta. Pour être sûr, il est préférable d'utiliser Edge ou Google Chrome. Safari est connu pour ne pas fonctionner correctement.

Veuillez soumettre votre proposition ici : <https://delta.nuffic.nl/Application/Apply/637>

## 5. Documents requis

Pour être complète, une demande doit comporter les documents suivants. Les demandes incomplètes, ou qui utilisent d'autres formulaires que ceux prescrits sur <https://www.nuffic.nl/en/subjects/orange-knowledge-programme/calls-group-training-maximum-24-months-tmt-plus-orange> seront rejetées.

1. Formulaire de proposition conjointe TMT+ Programme Orange Knowledge
2. Formulaire de budget TMT+ Programme Orange Knowledge
3. Formulaire CECO TMT+ Programme Orange Knowledge
4. CV de toutes les ressources humaines proposées (aucun format prescrit)

Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de demander un contrôle de la CECO en même temps qu'une demande pour une formation TMT+. Une CECO peut être demandée à tout moment. Nous vous recommandons de demander un contrôle de la CECO avant de soumettre une proposition conjointe, afin de vous assurer que votre CECO n'est pas un motif de refus.

Nous vous invitons à envoyer des demandes de CECO à tout moment à l'adresse e-mail [okp@nuffic.nl](mailto:okp@nuffic.nl) avec la mention CECO.